

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement
sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds et états financiers audités

31 décembre 2020



Table des matières

	Page
Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1 – 4
Responsabilités de la direction à l'égard de l'information financière	5
Rapport des auditeurs indépendants	5 – 6
États de la situation financière	7
États du résultat global	8
États des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	11 – 15
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	15 – 18
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes du fonds complémentaire de bourses	18
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	19
Sommaire des tableaux du portefeuille de placements	19
Notes afférentes aux états financiers	20 – 29
Tableau des conventions de bourses et des contrats d'entiercement	30

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers et les états financiers audités annuels complets de la Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (les « régimes »). Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant notre Service à la clientèle au 1-800-246-1203, en nous écrivant au 3221 North Service Road, Burlington (Ontario) L7N 3G2 ou en consultant notre site Web au www.cefi.ca ou le site Web de SEDAR au www.sedar.com.

Les participants aux régimes peuvent également obtenir de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration de la Fondation, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Objectifs de placement

Les régimes investissent les fonds cotisés par des parents, des grands-parents et d'autres personnes afin de financer les frais de scolarité et les autres dépenses d'enfants ayant l'intention de poursuivre des études postsecondaires (les « bénéficiaires »). Les principaux objectifs de placement des régimes sont d'obtenir une croissance à long terme de l'épargne tout en assurant la protection de celle-ci. Afin de dégager des rendements de placement supérieurs à l'indice de référence, nos conseillers en placements à l'égard des titres à revenu fixe utilisent des stratégies de gestion active du portefeuille. Ces stratégies comprennent la gestion des courbes de rendement et de la durée, la répartition par secteurs, l'analyse de crédit, les opérations intramarchés sur écart et les placements dans des titres à taux variable assortis d'une garantie sur le capital. À compter de mai 2014, conformément à un engagement signé le 22 novembre 2013, le revenu de chaque régime peut désormais être investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre les objectifs de placement des régimes, l'épargne et les produits de placement gagnés sur celle-ci sont investis conformément aux restrictions et pratiques de placement normalisées contenues dans l'*Instruction générale canadienne no 15* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont ainsi limités aux « placements admissibles », ainsi qu'il est défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* relativement aux régimes enregistrés d'épargne études (« REEE »).

Les investissements des régimes se composent principalement d'obligations qui ont été émises ou garanties par le gouvernement fédéral ou un des gouvernements provinciaux ainsi que d'obligations d'institutions financières, d'obligations de sociétés et de bons du Trésor du gouvernement du Canada. Tous les titres à taux variable détenus dans le portefeuille ont une « cote approuvée », ainsi qu'il est défini dans le Règlement 81-102.

Conformément à un engagement signé le 22 novembre 2013, le revenu de chaque régime peut désormais être investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada, y compris des fonds négociés en bourse (FNB), sous réserve de certaines restrictions. Au 31 décembre 2020, environ 20,7 % de l'actif des régimes avait été investi dans des actions ordinaires inscrites à la cote d'une bourse au Canada.

L'actif des régimes est géré par nos conseillers en placements : Fiera Capital, Franklin Templeton et Guardian Capital. L'actif est réparti entre divers segments et secteurs de marché en fonction des prévisions de nos conseillers en placements, de la Politique en matière de placement de la Fondation et de la réglementation des valeurs mobilières. La répartition des montants entre chacun des conseillers en placements est fondée sur les résultats des évaluations du rendement internes périodiques, les réunions trimestrielles avec les conseillers en placements et les évaluations qualitatives des conseillers en placements, et ce, selon ce que la direction des régimes juge être important pour la gestion de l'actif.

Risque

Depuis mai 2014, le revenu de chaque régime est investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada, ce qui comporte la prise d'un risque associé aux capitaux propres, c'est-à-dire le risque financier découlant du fait de détenir des titres de capitaux propres dans un placement donné.

Toutefois, ce risque est atténué par notre énoncé de politique de placement conclu avec le gestionnaire de titres de capitaux propres

qui prévoit, entre autres, des limites de concentration, des paramètres d'exposition à un titre donné ou aux titres d'un secteur en particulier ainsi que des exigences de capitalisation boursière minimales applicables aux titres détenus afin de minimiser le risque de liquidité inhérent à certains titres de capitaux propres.

Pour ce qui est des titres à taux variable, ces actifs sont assortis d'une garantie sur le capital et, s'il y a lieu, d'un taux d'intérêt minimum. La valeur des titres et le montant des intérêts à verser à l'échéance peuvent varier selon le rendement de l'indice boursier sous-jacent. Bien que les titres à taux variable améliorent la diversification du portefeuille, il n'y a actuellement aucun marché secondaire actif où ces titres sont négociés. Cependant, à l'heure actuelle, la stratégie de la Fondation consiste à conserver tous les titres à taux variable jusqu'à l'échéance.

Résultats d'exploitation

Par rapport au dernier exercice, les actifs des régimes ont augmenté de 1,71 %, s'établissant à 1,08 milliard de dollars à la fin de 2020. Les placements des régimes ont affiché un taux de rendement global de 8,02 % en 2020. L'indice de référence utilisé aux fins de comparaison est composé de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada, de l'indice des bons du Trésor à 91 jours Canada, du rendement total de l'indice composé S&P/TSX et du rendement total de l'indice S&P 500 sur une base de couverture. Le rendement de l'indice de référence en 2020 s'est chiffré à 6,62 %.

Commentaire sur le marché

Lorsqu'il a été officiellement déclaré que le coronavirus était une pandémie en mars 2020 et que le confinement a été imposé, les rendements des obligations d'État ont enregistré de fortes oscillations, les investisseurs cherchant à évaluer les répercussions de la pandémie sur l'économie. Les écarts de taux ont explosé, la fermeture de l'économie risquant de porter atteinte à la santé des sociétés et les liquidités ayant coagulé dans la tourmente des marchés.

Les banques centrales et les gouvernements se sont alors engagés à assurer un soutien sans relâche en réponse à la pandémie de COVID 19, avec des mesures extraordinaires dans le monde entier. La Réserve fédérale américaine a réduit les taux directeurs à zéro et lancé une série sans précédent de programmes favorisant les liquidités pour préserver l'accessibilité au crédit. Les gouvernements de par le monde ont adopté des programmes de sauvetage massifs pour stimuler leur économie et accorder des prestations de chômage d'urgence aux travailleurs brutalement privés de leur gagne-pain par suite de la fermeture obligatoire des entreprises. La Banque du Canada a réduit les taux à 0,25 % et mis en œuvre des programmes d'achat d'actifs à grande échelle.

À mesure que l'année progressait, le segment à court terme de la courbe est resté bien ancré aux niveaux les plus bas et les banques centrales ont réitéré leur engagement à offrir un soutien sans relâche. Pendant ce temps, les taux obligataires à long terme évoluaient dans une fourchette étroite, mais se sont améliorés en raison des perspectives d'une reprise de la croissance économique mondiale et d'une hausse des dépenses publiques. Les écarts sur les obligations de sociétés et les obligations à rendement élevé se sont rétrécis alors que les achats directs par les banques centrales et un regain d'appétit pour le risque en général ont stimulé la demande pour le crédit.

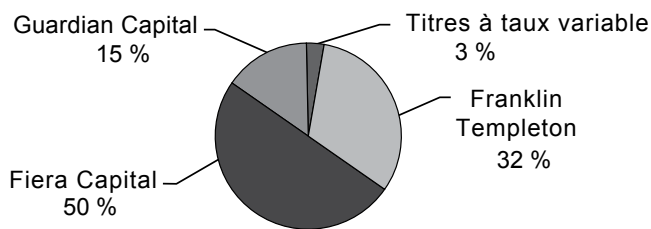
Les obligations canadiennes ont affiché un solide rendement en 2020. Les taux des obligations canadiennes ont amorcé une remontée après avoir atteint leur point le plus bas en août. Les obligations du gouvernement du Canada à 10 ans ont affiché un taux de 0,43 %, ce qui représente une

baisse de 128 points de base en huit mois. Toutefois, à mesure que se poursuivait la réouverture de l'économie et que la création d'un vaccin se concrétisait, elles se sont appréciées, pour atteindre 0,67 % à la fin de l'année. Les obligations de sociétés ont mieux fait que les obligations provinciales, lesquelles ont affiché un rendement supérieur à celui des obligations fédérales selon un taux ajusté en fonction de la durée.

Le TSX a terminé l'année 2020 en hausse de 5,6 %, résultat qui est légèrement inférieur à sa normale historique à long terme et qui fait suite au plus important rendement de la dernière décennie, soit +22,88 % en 2019. L'examen de ces rendements nous permet de constater que les investisseurs vivent des montagnes russes chaque trimestre.

On a pu observer, tout au long de l'année 2020, de grands écarts des rendements entre les secteurs. Sans surprise, le secteur des technologies de l'information (+80,68 %) a tiré profit de la pandémie, les gens travaillant et faisant leurs achats en ligne depuis leur domicile, alors que le secteur des matériaux (+21,24 %) représentait un refuge grâce aux titres des sociétés aurifères. Le secteur de l'énergie, avec un rendement négatif de 26,57 % pour l'année, est celui qui a affiché le pire résultat. Imposant secteur du marché canadien, le secteur des services financiers a été à la traîne de l'indice pendant toute l'année malgré un rendement de 1,62 %.

Au 31 décembre 2020, les conseillers en placements géraient les pourcentages d'actifs suivants pour le compte des régimes :



Événements récents

Les décideurs ancreront les taux dans le segment à court terme de la courbe pendant les prochaines années. Par conséquent, la courbe devrait s'accroître et les taux afficher une légère tendance à la hausse; mais tout ceci ne se fera pas sans interruption. Les obligations vont se redresser à mesure qu'il y aura d'autres confinements et en raison de la lenteur de la distribution des vaccins, et elles seront liquidées lorsque les mesures de relance économique et les nouvelles encourageantes sur la COVID stimuleront l'appétit pour le risque sur les marchés boursiers.

À notre avis, les taux resteront dans les limites de la fourchette pour le premier semestre de 2021 et les obligations américaines à 10 ans afficheront un rendement se situant entre 0,75 % et 1,25 %. La hausse des emprunts des gouvernements pour couvrir les déficits croissants va presque assurément finir par exercer une pression à la hausse à long terme, mais cela ne devrait pas se produire en 2021.

La distribution à grande échelle des vaccins, les mesures d'assouplissement monétaire mises en œuvre par les banques centrales et les dépenses publiques sans précédent seront suffisantes pour surmonter l'inévitable incertitude, alors que nous attendons une reprise plus généralisée de la croissance de l'économie.

Transactions entre parties liées

Le Fonds d'études pour les enfants Inc. (le « FEEI ») est inscrit en tant qu'agent d'inscription du régime de bourses en vertu des lois sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Il a obtenu l'approbation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour exploiter les régimes enregistrés d'épargne-études et par Emploi et Développement social Canada (« EDSC ») pour traiter les dépôts des titulaires de régimes afin d'obtenir les subventions gouvernementales (Subventions canadiennes pour l'épargne-études, Bon d'études canadien, Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique et Incitatif québécois à l'épargne-études) au nom des titulaires de régimes.

Aux termes d'une entente conclue avec la Fondation, le Fonds d'études pour les enfants Inc. a été nommé agent d'inscription du régime de bourses de la Fondation pour l'éducation des enfants du Canada et il est l'agent d'inscription et l'administrateur exclusif des régimes. Selon les modalités de cette entente et conformément au prospectus, l'agent d'inscription du régime de bourses a le droit de recevoir des frais de vente, des frais de dépôt, des frais administratifs et des frais de service. Comme l'agent d'inscription du régime de bourses est une entreprise de commercialisation et d'administration détenue en propriété véritable par un administrateur de la Fondation, l'agent d'inscription du régime de bourses est considéré comme une partie liée.

Frais de gestion

Frais d'administration annuels

Tous les frais de distribution et d'administration des régimes sont actuellement acquittés par l'agent d'inscription du régime de bourses. Des représentants commerciaux partout au Canada assurent la distribution des régimes. L'administration des régimes comprend la couverture des frais permanents de maintien et d'administration de ceux-ci. L'agent d'inscription du régime de bourses est indemnisé pour les charges qu'il engage en frais d'administration annuels calculés et payables semestriellement au taux annuel de 0,5 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime collectif avec options, de 1,5 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime Individuel, de 0,95 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime Performants et de 1,00 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime Performants ayant conclu des conventions qui ont été signées après septembre 2020, y compris les subventions gouvernementales et tous les revenus gagnés. En 2020, des frais d'administration de 6 422 565 \$ ont été payés à l'agent d'inscription du régime de bourses.

Honoraires du fiduciaire dépositaire

En 2020, Scotiabank, fiduciaire dépositaire et fiduciaire des bourses d'études, a reçu des honoraires totalisant 160 135 \$. En contrepartie des honoraires, le fiduciaire reçoit les sommes à investir et les revenus, règle les transactions sur placements, assure la garde de l'actif et tient des dossiers de placement.

Frais de gestion de portefeuilles

Les régimes retiennent les services de trois conseillers en placements professionnels pour gérer les placements des régimes. Les frais sont calculés mensuellement en fonction de la valeur finale de l'actif net géré par chacun des conseillers en placements. Les frais de gestion de portefeuilles moyens pour 2020, établis d'après les actifs nets, se sont élevés à environ 0,143 %.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant les régimes et ont pour objet de vous aider à comprendre leurs résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

	2020	2019	2018	2017	2016
État des actifs nets					
Total des actifs	1 090 752 141 \$	1 072 545 123 \$	1 053 573 771 \$	1 107 085 557 \$	1 095 969 301 \$
Actifs nets	1 081 478 843 \$	1 063 315 699 \$	1 035 617 714 \$	1 095 677 352 \$	1 079 414 014 \$
Variation des actifs nets (%)	2 %	3 %	-5 %	2 %	5 %
État du résultat net					
Produits de placement nets	37 761 569 \$	37 531 660 \$	2 775 923 \$	35 049 851 \$	40 674 414 \$
État des variations des actifs nets					
Bourses d'études	31 818 000 \$	28 709 530 \$	27 095 886 \$	24 096 263 \$	22 207 466 \$
Subventions	17 855 376 \$	15 720 413 \$	15 440 074 \$	14 163 915 \$	12 399 587 \$
Autres					
Nombre total de parts dans les régimes	498 427	534 501	567 382	595 028	618 960
Variation du nombre total de parts (%)	-7 %	-6 %	-5 %	-4 %	-2 %

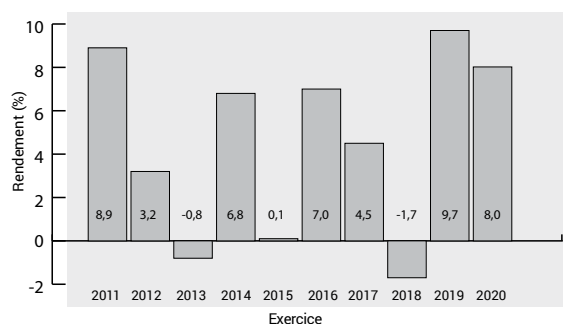
Rendement passé

Les régimes ont atteint leurs objectifs de placement et ont produit des résultats positifs pour les souscripteurs et les bénéficiaires des régimes. Le rendement passé des régimes n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le taux de rendement annuel selon la valeur marchande, pondéré en fonction de la durée des régimes, après les frais, pour les 10 dernières années, sous forme de pourcentages.

Rendements annuels



Rendements composés annuels

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels des régimes pour les périodes closes le 31 décembre 2020. L'indice obligatoire tous les gouvernements FTSE TMX Canada, vaste indice du marché canadien des titres à revenu fixe de première qualité, est la mesure de comparaison la plus appropriée pour les périodes de 3 ans, de 5 ans et de 10 ans étant donné que les titres n'ont pas été négociés avant 2014. La moyenne pondérée sur un an de l'indice de référence des titres à revenu fixe et de l'indice de référence des titres de capitaux propres au 31 décembre 2020 a été de 6,62 %.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net des régimes (%)	8,02 %	5,22 %	5,43 %	4,49 %
Indice de référence des titres à revenu fixe (%)*	6,73 %	4,46 %	3,17 %	3,46 %
Indice de référence des titres de capitaux propres (%)**	6,20 %	5,84 %	10,28 %	s. o.

* Il faut prendre note que l'indice de référence utilisé pour la répartition des titres à revenu fixe est composé dans une proportion de 75 % de l'indice obligatoire tous les gouvernements FTSE Canada et dans une proportion de 25 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours Canada.

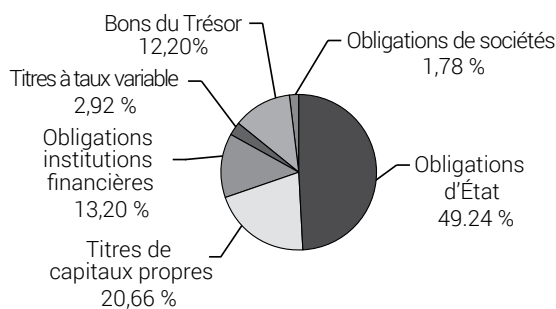
** Il faut prendre note que l'indice de référence utilisé pour la répartition des titres de capitaux propres est composé dans une proportion de 95 % du rendement total de l'indice composé S&P/TSX et dans une proportion de 5 % du rendement total de l'indice S&P 500 sur une base de couverture du dollar canadien.

Aperçu du portefeuille de placements

La répartition des placements des régimes par catégories d'actifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'établit comme suit :

Catégories d'actifs	% du total
Obligations d'État	49,24 %
Titres de capitaux propres	20,66 %
Obligations d'institutions financières	13,20 %
Titres à taux variable	2,92 %
Bons du Trésor	12,20 %
Obligations de sociétés	1,78 %
Total	100,00 %

Composition des actifs



LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

25 positions principales exprimées en pourcentage du portefeuille de placement global

31 décembre 2020

Valeur nominale/ actions	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% du portefeuille
38 305 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		4 mars 2021	38 297 392	38 301 936	3,5 %
24 000 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		15 avril 2021	23 990 679	23 985 600	2,2 %
19 968 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,250 %	1 ^{er} juin 2030	21 070 167	21 012 326	1,9 %
17 061 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,250 %	1 ^{er} juin 2029	18 987 335	19 393 921	1,8 %
18 325 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		7 janv. 2021	18 324 639	18 324 634	1,7 %
10 000 000	BILLET LIÉ À DES INDICES AMÉRICAINS DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION		11 oct. 2022	10 000 000	17 869 000	1,6 %
13 587 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	15 819 478	17 315 137	1,6 %
15 155 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2025	15 872 400	16 429 081	1,5 %
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	13 214 473	15 707 551	1,4 %
15 700 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		14 janv. 2021	15 699 372	15 699 529	1,4 %
10 058 000	TCHC ISSUER TRUST	5,395 %	22 févr. 2040	12 886 280	14 933 414	1,4 %
14 325 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		18 mars 2021	14 321 208	14 322 565	1,3 %
10 000 000	BILLET LIÉ À DES INDICES CANADIENS DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION		11 oct. 2022	10 000 000	13 841 000	1,3 %
9 624 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 ^{er} déc. 2048	11 261 420	12 663 163	1,2 %
239 883	FINB BMO S&P 500			6 362 926	12 541 083	1,2 %
11 420 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} mai 2022	11 594 856	11 615 168	1,1 %
10 497 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	10 478 951	11 205 023	1,0 %
10 433 000	CADILLAC FAIRVIEW FINANCE	4,310 %	25 janv. 2021	10 440 263	10 454 596	1,0 %
10 455 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		21 janv. 2021	10 454 436	10 454 582	1,0 %
114 625	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE			6 933 871	10 184 431	0,9 %
97 375	BANQUE ROYALE DU CANADA			8 707 376	10 153 291	0,9 %
6 031	CONSTELLATION SOFTWARE INC.			6 476 087	9 968 761	0,9 %
22 575	CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE			6 248 560	9 933 000	0,9 %
138 250	LA BANQUE TORONTO-DOMINION			8 818 293	9 915 290	0,9 %
9 260 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,950 %	15 déc. 2025	9 852 527	9 859 215	0,9 %
25 positions principales exprimées en pourcentage du portefeuille de placement global				336 112 989 \$	376 083 297 \$	34,6 %

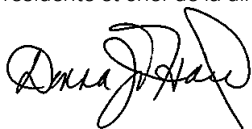
Responsabilités de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation ») sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration. La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers.

La direction a mis en place des processus appropriés pour s'assurer de présenter de l'information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction estime appropriées pour la Fondation sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

Donna J. Haid

Présidente et chef de la direction



Le 24 mars 2021

Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs externes de la Fondation. Ils ont effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration leur opinion à l'égard des états financiers. Leur rapport est présenté ci-dessous.

Melissa Boughner

Chef des services financiers



Rapport des auditeurs indépendants

Au conseil d'administration de
La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations comprises dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou que celles-ci semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Suite...

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Rapport des auditeurs indépendants (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Le 24 mars 2021
Toronto, Canada

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

**Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés**

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

États de la situation financière

Au 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2019

Actifs

Placements, à la juste valeur (note 6)	1 086 100 103 \$	1 065 405 314 %
Intérêts courus	3 362 240	3 700 584
Dividendes à recevoir	360 680	277 267
Subventions gouvernementales à recevoir	929 118	1 070 490
Montants à recevoir pour la vente de titres	-	2 091 468
Total des actifs	1 090 752 141	1 072 545 123


Passifs

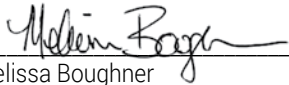
Dette bancaire	333 111	570 912
Montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses (note 11)	607 327	287 228
Montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations	8 332 860	8 371 284
	9 273 298	9 229 424
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	1 081 478 843 \$	1 063 315 699 \$

Ventilation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires :

Dépôts de souscripteurs reçus d'avance	737 885 \$	858 008 \$
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	505 619 947	526 692 357
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 401 381	2 324 482
Produits de placement cumulés sur les dépôts de souscripteurs	234 131 521	214 938 668
Produits de placement cumulés aux termes de conventions d'entiercement	1 366 988	1 168 914
Subventions gouvernementales (note 3)	215 702 485	217 264 565
Produits de placement cumulés sur les subventions gouvernementales	105 002 286	88 631 086
Fonds complémentaire de bourses (note 9)	16 087 005	11 167 229
Fonds d'enrichissement (note 9)	429 345	270 390
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	1 081 478 843 \$	1 063 315 699 \$

Approuvé par le conseil d'administration de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada.


Arie Gaertner, administrateur


Melissa Boughner, administratrice

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

États du résultat global

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2020

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2019

Produits

Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs	11 310 499 \$	15 515 250 \$
Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	57 140	71 757
Produits d'intérêts tirés des subventions gouvernementales	5 664 498	6 515 747
Produits d'intérêts tirés du fonds complémentaire de bourses	77 233	83 567
Produits de placement tirés du fonds d'enrichissement	2 469	2 794
Produits de dividendes tirés des dépôts de souscripteurs	2 706 202	2 773 210
Produits de dividendes tirés des subventions gouvernementales	1 309 237	1 328 893
Profits réalisés sur la vente de placements	19 257 716	13 490 410
Variation des profits latents, montant net	41 975 157	48 557 110
Total des produits	82 360 151	88 338 738

Charges

Frais d'administration	869 282	698 421
Honoraires du fiduciaire	160 135	162 400
Frais de gestion de portefeuille	1 556 900	1 357 403
Honoraires et frais du Comité d'examen indépendant	19 108	19 475
Jetons de présence	18 000	12 269
Total des charges	2 623 425	2 249 968

Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires

79 736 726 \$	86 088 770 \$
----------------------	----------------------

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

États des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2020

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2019

Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de l'exercice	1 063 315 699 \$	1 035 622 999 \$
Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	79 736 726	86 088 770
Transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires		
Dépôts de souscripteurs	48 358 054	53 591 939
Honoraires déduits des dépôts de souscripteurs (note 11)	(10 219 621)	(11 305 597)
Retraits de dépôts de souscripteurs à la suite de résiliations	(5 500 544)	(6 930 356)
Retraits de dépôts de souscripteurs en raison de l'arrivée à échéance de régimes	(53 753 525)	(58 138 283)
Subventions canadiennes pour l'épargne-études	8 055 966	8 082 801
Bons d'études canadiens	1 114 948	1 436 002
Subventions provinciales pour l'épargne	443 914	601 238
Produits versés à des établissements d'enseignement désignés	-	(819 406)
Total des transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires	(11 500 808)	(13 481 662)
Remboursement aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études		
Bourses d'études	31 818 000	28 709 530
Subventions gouvernementales	17 855 376	15 720 413
Remboursement des frais de vente	399 398	484 465
Total des décaissements aux bénéficiaires	50 072 774	44 914 408
Augmentation (diminution) des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	18 163 144	27 692 700
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice	1 081 478 843 \$	1 063 315 699 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2020

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2019

Tableaux des flux de trésorerie

Activités de fonctionnement

Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	79 736 726 \$	86 088 770 \$
Éléments hors trésorerie		
(Profits réalisés) sur la vente de placements	(19 257 716)	(13 490 410)
Variation des (profits latents), montant net	(41 975 157)	(48 557 110)
Amortissement des escomptes et primes sur placements	4 364 219	3 223 839
Diminution des intérêts courus	338 344	360 300
(Augmentation) des dividendes à recevoir	(83 413)	(41 469)
Augmentation (diminution) des montants à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses	320 099	(539 415)
Achats de placements	(2 165 989 528)	(2 498 389 338)
Produits de la vente de placements	2 204 254 859	2 525 370 723
	61 708 433	54 025 890
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	61 708 433	54 025 890

Activités de financement

Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions de bourses	48 157 458	53 232 784
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	(69 388 415)	(75 926 742)
Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions d'entiercement	200 599	359 155
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	(123 700)	(214 623)
Subventions gouvernementales reçues	9 756 200	11 104 254
Paiements d'aide aux études	(49 673 376)	(44 429 943)
Remboursement de frais d'inscription	(399 398)	(484 465)
Produits versés à des établissements d'enseignement désignés	-	(819 406)
	(61 470 632)	(57 178 986)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(61 470 632)	(57 178 986)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	237 801	(3 153 096)
(Dette bancaire) à la clôture de l'exercice	(570 912)	2 582 184
	(333 111) \$	(570 912) \$
(Dette bancaire) trésorerie à la clôture de l'exercice	(333 111) \$	(570 912) \$
Informations supplémentaires :		
Intérêts reçus	23 051 917 \$	28 718 724 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	4 015 439 \$	4 060 635 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 31 décembre 2020

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
1 000 000	ALTALINK LP	3,717 %	3 déc. 2046	1 043 400	1 220 990
160 000	AVIVA PLC	4,000 %	2 oct. 2030	160 749	170 304
85 000	Bank of America Corp.	3,301 %	24 avril 2024	87 118	89 845
245 955	BANQUE DE MONTRÉAL	0,684 %	13 avril 2021	246 094	242 289
475 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,270 %	11 juill. 2022	481 198	488 243
235 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,880 %	31 mars 2021	235 064	235 914
930 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,610 %	28 oct. 2021	927 832	939 979
655 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,700 %	11 sept. 2024	661 777	702 474
390 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,850 %	6 mars 2024	392 468	415 058
505 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,890 %	20 juin 2023	504 716	534 139
35 000	BANQUE DE MONTRÉAL	0,853 %	1 ^{er} févr. 2023	34 945	35 022
400 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	1 ^{er} mars 2028	398 870	456 032
670 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,370 %	3 févr. 2025	669 995	709 610
455 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,900 %	2 déc. 2021	454 897	461 629
280 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,620 %	2 déc. 2026	272 137	306 132
185 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,100 %	2 févr. 2028	184 955	209 396
1 840 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,290 %	28 juin 2024	1 837 477	1 941 936
846 437	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	0,658 %	20 avril 2021	846 514	842 554
1 050 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	0,519 %	13 janv. 2021	1 050 113	1 050 105
800 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,160 %	3 févr. 2025	837 091	822 696
145 000	BHP BILLITON FINANCE	3,230 %	15 mai 2023	143 001	152 966
1 358 000	BROCK UNIVERSITY	3,033 %	17 mai 2060	1 358 000	1 358 272
10 433 000	CADILLAC FAIRVIEW FINANCE	4,310 %	25 janv. 2021	10 440 263	10 454 596
2 225 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,950 %	15 déc. 2025	2 367 373	2 368 980
860 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,800 %	15 déc. 2024	875 035	903 353
900 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	898 449	901 269
3 000 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 mars 2022	3 017 296	3 087 450
630 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,400 %	15 déc. 2022	635 795	656 158
2 455 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	2 450 729	2 620 590
29 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	0,490 %	15 sept. 2024	29 148	29 187
720 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,360 %	16 juill. 2040	941 981	1 017 691
1 670 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080 %	16 juill. 2025	1 810 397	1 909 912
5 230 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,300 %	26 mai 2025	5 434 535	5 794 892
1 755 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,970 %	11 juill. 2023	1 756 479	1 860 879
45 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,300 %	11 juill. 2022	45 015	46 269
790 200	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,360 %	17 mars 2023	790 200	765 000
266 603	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	0,909 %	13 sept. 2023	266 603	263 966
40 000	CANADIAN NATURAL RESOURCES	3,420 %	1 ^{er} déc. 2026	40 141	43 559
676 000	CAPITAL DESJARDINS INC.	4,954 %	15 déc. 2026	718 376	702 296
120 000	CITIGROUP INC.	4,090 %	9 juin 2025	122 979	133 037
600 000	VILLE DE WINNIPEG, MANITOBA	4,300 %	15 nov. 2051	803 825	863 604
3 000 000	CU INC.	2,963 %	7 sept. 2049	2 909 852	3 233 970
55 000	ENBRIDGE INC.	3,950 %	19 nov. 2024	55 160	60 536
732 325	FÉDÉRATION DES CAISSES	2,050 %	10 févr. 2025	731 584	734 321
175 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	2,394 %	25 août 2022	175 000	180 625
70 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	3,056 %	11 sept. 2023	70 000	74 596
75 000	FIRST CAPITAL REALTY INC.	3,604 %	6 mai 2026	80 053	79 451
295 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} juin 2026	299 265	312 181
4 165 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 ^{er} déc. 2048	5 688 720	5 713 547
1 190 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,500 %	1 ^{er} mars 2022	1 171 350	1 194 689
510 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,750 %	1 ^{er} mars 2023	508 638	526 585
7 995 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 ^{er} déc. 2051	9 577 155	9 614 787
525 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 ^{er} sept. 2023	531 908	549 182
17 061 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,250 %	1 ^{er} juin 2029	18 987 335	19 393 921
19 968 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,250 %	1 ^{er} juin 2030	21 070 167	21 012 326
6 977 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} févr. 2022	7 008 758	7 077 469
11 420 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} mai 2022	11 594 856	11 615 168
1 150 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	5,750 %	1 ^{er} juin 2033	1 570 046	1 817 644
6 215 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 ^{er} juin 2041	8 517 420	9 577 999
697 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	956 372	1 052 700
18 325 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		7 janv. 2021	18 324 639	18 324 634
310 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		4 févr. 2021	309 975	309 985
38 305 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		4 mars 2021	38 297 392	38 301 936
15 700 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		14 janv. 2021	15 699 372	15 699 529
10 455 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		21 janv. 2021	10 454 436	10 454 582
120 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		18 févr. 2021	119 983	119 976
1 575 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		11 mars 2021	1 574 685	1 574 606

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses
31 décembre 2020 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
14 325 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		18 mars 2021	14 321 208	14 322 565
24 000 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		15 avril 2021	23 990 679	23 985 600
400 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		6 mai 2021	399 888	399 920
375 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	3,337 %	28 févr. 2028	376 359	423 709
385 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,981 %	8 juill. 2050	385 000	395 526
4 130 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,379 %	14 mai 2030	4 130 000	4 403 447
155 000	BANQUE HSBC DU CANADA	2,542 %	31 janv. 2023	155 000	161 181
72 000	HYDRO ONE INC.	6,930 %	1 ^{er} juin 2032	99 340	108 456
65 000	HYDRO ONE INC.	5,490 %	16 juill. 2040	82 033	94 366
110 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	3,440 %	26 janv. 2027	110 323	122 024
425 000	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS	2,885 %	15 oct. 2035	425 000	426 517
815 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,760 %	1 ^{er} juin 2033	900 751	1 029 598
165 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,860 %	1 ^{er} déc. 2045	202 429	226 964
160 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	3,181 %	22 nov. 2027	161 359	167 605
430 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,844 %	12 janv. 2023	439 504	449 501
975 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,378 %	19 nov. 2024	985 507	1 032 145
1 475 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,340 %	4 mars 2021	1 475 092	1 475 885
270 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	1,504 %	25 juin 2025	270 000	277 115
760 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,082 %	26 mai 2022	766 173	776 500
70 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	5,059 %	15 déc. 2036	79 461	87 226
3 699 000	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	5,360 %	31 déc. 2043	4 596 140	5 567 772
425 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,630 %	1 ^{er} juin 2029	461 546	511 636
625 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,860 %	1 ^{er} déc. 2048	813 910	880 644
25 000	BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,105 %	18 mars 2022	24 957	25 528
341 487	NEW BRUNSWICK PROJECT	6,470 %	30 nov. 2027	386 835	400 837
465 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	5,375 %	1 ^{er} juill. 2028	307 085	234 228
375 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,348 %	1 ^{er} déc. 2022	343 487	301 712
1 465 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,784 %	1 ^{er} avril 2021	1 385 899	575 129
500 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,690 %	1 ^{er} févr. 2023	426 206	371 194
860 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,124 %	1 ^{er} juin 2021	804 840	535 649
115 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,402 %	1 ^{er} mai 2023	98 075	86 002
170 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,705 %	1 ^{er} nov. 2023	147 089	139 094
150 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,750 %	1 ^{er} juin 2024	134 333	132 179
635 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,800 %	1 ^{er} sept. 2024	583 975	587 937
225 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,890 %	1 ^{er} oct. 2024	209 438	213 206
100 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,740 %	1 ^{er} janv. 2025	93 318	95 509
390 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,920 %	1 ^{er} janv. 2030	394 080	402 144
405 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,500 %	1 ^{er} oct. 2025	399 482	399 091
400 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,600 %	1 ^{er} déc. 2025	398 559	399 370
60 000	NORTH WEST REDWATER	4,050 %	22 juill. 2044	62 417	69 212
2 680 000	NORTH WEST REDWATER	4,150 %	1 ^{er} juin 2033	2 675 039	3 139 272
170 000	NORTH WEST REDWATER	2,800 %	1 ^{er} juin 2027	170 705	182 458
1 000 000	ONTARIO HYDRO		11 avril 2021	754 097	864 030
4 170 000	OPB FINANCE TRUST	3,890 %	4 juill. 2042	4 197 168	5 280 471
3 000 000	OPB FINANCE TRUST	2,980 %	25 janv. 2027	2 999 054	3 316 380
3 959 649	ORNGE ISSUER TRUST	5,727 %	11 juin 2034	4 224 308	4 721 723
30 000	PEMBINA PIPELINE CORP.	3,310 %	1 ^{er} févr. 2030	29 980	32 399
140 000	PEPSICO INC.	2,150 %	6 mai 2024	138 104	146 457
510 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,250 %	1 ^{er} juin 2032	652 503	766 321
1 265 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 ^{er} déc. 2043	1 481 712	1 545 741
2 434 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1 ^{er} juin 2024	2 534 636	2 645 953
1 900 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,350 %	1 ^{er} juin 2025	1 929 507	2 038 624
1 023 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,300 %	1 ^{er} déc. 2046	1 029 348	1 232 838
731 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,200 %	1 ^{er} juin 2026	731 675	783 866
924 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,050 %	1 ^{er} déc. 2048	900 863	1 078 049
425 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,050 %	1 ^{er} juin 2030	423 283	449 506
285 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,900 %	20 sept. 2029	297 502	322 361
2 510 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,900 %	1 ^{er} déc. 2033	2 762 113	3 137 450
1 955 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,500 %	1 ^{er} juin 2031	2 102 919	2 328 170
2 635 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1 ^{er} juin 2050	2 710 833	3 122 264
2 555 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,300 %	18 juin 2042	3 231 228	3 624 497
3 199 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,250 %	18 déc. 2021	3 241 884	3 292 539
4 205 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,700 %	18 juin 2029	5 077 057	5 751 431
2 360 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	6,350 %	18 juin 2031	2 984 136	3 510 712
4 265 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	4 655 406	4 635 714
2 899 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,800 %	18 juin 2048	2 921 824	3 405 861
745 000	PROVINCE DU MANITOBA	5,700 %	5 mars 2037	1 083 475	1 134 814
1 040 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,650 %	5 mars 2040	1 234 178	1 466 764

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 31 décembre 2020 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
950 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	1 134 738	1 285 426
1 176 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,850 %	5 sept. 2046	1 171 446	1 325 340
485 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,400 %	5 sept. 2048	567 521	605 998
645 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,600 %	2 juin 2027	639 825	711 345
1 272 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	1,550 %	4 mai 2022	1 264 379	1 293 433
635 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,550 %	26 mars 2037	719 668	861 549
820 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	995 769	1 166 671
585 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	4,500 %	17 avril 2037	656 229	772 493
2 219 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	2 094 501	2 582 517
215 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,000 %	2 juin 2026	235 293	238 308
565 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,075 %	27 févr. 2023	565 002	564 463
1 450 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	0,715 %	17 mars 2024	1 450 000	1 451 378
2 962 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	4,400 %	1 ^{er} juin 2042	3 365 391	4 158 204
6 356 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,150 %	1 ^{er} juin 2025	6 313 816	6 769 521
425 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	5,800 %	1 ^{er} juin 2033	576 123	625 073
2 365 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,650 %	2 juin 2041	2 828 165	3 452 025
730 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	909 779	1 030 614
3 290 000	PROVINCE D'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	4 180 056	4 869 694
1 250 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	1 303 002	1 768 550
590 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,600 %	2 juin 2039	797 087	840 945
7 522 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,000 %	2 juin 2021	7 592 032	7 639 569
9 616 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	11 381 407	12 254 534
8 905 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2025	9 112 241	9 653 643
1 103 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,400 %	2 juin 2026	1 115 968	1 195 663
4 414 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,800 %	2 juin 2048	4 612 335	5 132 908
6 725 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,050 %	2 juin 2030	7 046 004	7 177 189
4 265 000	PROVINCE D'ONTARIO	1,900 %	2 déc. 2051	4 144 935	4 174 710
1 605 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2024	1 739 708	1 766 238
550 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 juin 2028	620 496	622 947
1 500 000	PROVINCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	6,100 %	29 juill. 2027	1 579 617	1 960 785
95 000	PROVINCE DE QUÉBEC	9,375 %	16 janv. 2023	108 999	112 410
1 105 000	PROVINCE DE QUÉBEC	8,500 %	1 ^{er} avril 2026	1 443 521	1 538 779
1 130 000	PROVINCE DE QUÉBEC	5,750 %	1 ^{er} déc. 2036	1 478 058	1 762 992
3 842 000	PROVINCE DE QUÉBEC	4,250 %	1 ^{er} déc. 2021	3 946 920	3 983 270
2 665 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,000 %	1 ^{er} sept. 2023	2 831 399	2 849 525
6 120 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,750 %	1 ^{er} sept. 2024	6 457 170	6 839 528
9 624 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 ^{er} déc. 2048	11 261 420	12 663 163
4 554 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,500 %	1 ^{er} sept. 2026	4 711 842	4 985 218
825 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1 ^{er} sept. 2027	910 245	923 332
425 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,800 %	5 sept. 2033	532 585	624 274
765 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,600 %	5 sept. 2035	1 057 547	1 132 537
760 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	4,750 %	1 ^{er} juin 2040	929 374	1 088 647
2 123 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	2 142 225	2 599 231
1 865 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	2,750 %	2 déc. 2046	1 797 273	2 074 067
1 078 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,300 %	2 juin 2048	1 079 300	1 325 595
1 220 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	2,650 %	2 juin 2027	1 195 943	1 347 722
1 998 000	PSP CAPITAL INC.	3,290 %	4 avril 2024	2 002 135	2 177 500
937 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,930 %	16 juill. 2025	1 032 838	1 110 158
565 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,650 %	15 juill. 2021	564 549	569 192
110 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,333 %	5 déc. 2023	110 000	115 521
680 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,360 %	5 déc. 2022	686 465	704 582
655 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,949 %	1 ^{er} mai 2023	663 302	691 274
1 565 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,408 %	27 juin 2023	1 561 868	1 566 768
1 500 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,740 %	25 juill. 2029	1 584 393	1 529 655
800 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,609 %	1 ^{er} nov. 2024	803 074	852 264
1 500 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,880 %	23 déc. 2029	1 595 757	1 602 945
8 195 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,968 %	2 mars 2022	8 259 132	8 346 935
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	13 214 473	15 707 551
65 000	Fiducie de capital Banque Scotia	5,650 %	31 déc. 2056	75 941	77 559
1 500 000	SINAI HEALTH SYSTEM	3,527 %	9 juin 2056	1 500 000	1 774 485
914 693	SNC-LAVALIN INNISFREE	6,632 %	30 juin 2044	1 141 954	1 298 809
900 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	4,570 %	23 août 2021	917 212	922 329
85 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,060 %	1 ^{er} oct. 2035	84 932	86 316
10 058 000	TCHC ISSUER TRUST	5,395 %	22 févr. 2040	12 886 280	14 933 414
595 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE	6,400 %	11 déc. 2028	699 525	794 545
1 500 000	THE HOSPITAL FOR SICK CHILDREN	3,416 %	7 déc. 2057	1 500 000	1 822 140
2 400 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,859 %	4 mars 2031	2 638 346	2 828 688

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 31 décembre 2020 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
140 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,226 %	24 juill. 2024	145 092	152 457	
70 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,909 %	18 juill. 2023	70 000	72 405	
1 110 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,005 %	30 mai 2023	1 110 190	1 175 379	
1 075 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	0,815 %	28 juin 2023	1 075 000	1 084 277	
960 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,060 %	26 janv. 2032	971 515	1 048 723	
160 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,943 %	13 mars 2025	160 000	166 830	
985 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,105 %	22 avril 2030	985 000	1 064 361	
620 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,128 %	9 déc. 2025	620 000	623 472	
100 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,000 %	18 sept. 2029	99 746	108 208	
100 000	TRANSCANADA TRUST	4,650 %	18 mai 2077	100 156	102 875	
1 560 000	BONS du Trésor américain		18 févr. 2021	2 044 526	1 988 812	
440 370	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	1,500 %	15 févr. 2030	471 169	424 969	
1 330 000	VILLE DE QUÉBEC	1,900 %	26 sept. 2024	1 318 496	1 390 582	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,150 %	4 oct. 2025	674 310	690 363	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,200 %	4 oct. 2026	673 817	689 810	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,250 %	4 oct. 2027	673 215	688 932	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,300 %	4 oct. 2028	673 214	725 807	
125 000	WELLS FARGO & CO	3,874 %	21 mai 2025	127 217	137 291	
1 725 000	YUKON DEVELOPMENT CORP.	5,000 %	29 juin 2040	2 131 619	2 405 789	
	Total des titres à revenu fixe			531 801 277 \$	560 721 801 \$	74,4 %
	Titres à taux variable					
10 000 000	BILLET LIÉ À DES INDICES CANADIENS DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION		11 oct. 2022	10 000 000	13 841 000	
10 000 000	BILLET LIÉ À DES INDICES AMÉRICAINS DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION		11 oct. 2022	10 000 000	17 869 000	
	Total des titres à taux variable			20 000 000 \$	31 710 000 \$	4,2 %
Actions/parts	Titres de capitaux propres					
142 500	ALIMENTATION COUCHE-TARD			5 124 866	6 156 000	
95 525	ATCO LTD – CAT. I SANS DROIT DE VOTE			3 949 009	3 485 707	
58 225	BANQUE DE MONTRÉAL			5 331 805	5 635 016	
168 525	FINB BMO S&P 500			4 709 241	8 810 487	
122 425	BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT			4 890 149	6 418 743	
88 950	CAE INC.			2 512 518	3 123 035	
50 525	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			5 641 527	7 048 231	
16 200	CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE			4 598 246	7 128 000	
91 050	CCL INDUSTRIES INC.			4 807 828	5 237 196	
58 650	CGI INC.			5 160 077	5 912 507	
4 337	CONSTELLATION SOFTWARE INC.			4 787 236	7 168 714	
92 225	DOLLARAMA INC.			3 309 907	4 772 644	
115 000	EMPIRE COMPANY LTD			3 749 046	4 000 850	
32 350	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			3 653 604	4 861 558	
64 775	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE			4 116 679	4 065 927	
107 950	METRO INC.			5 364 738	6 131 560	
76 285	BANQUE NATIONALE DU CANADA			4 705 583	5 465 057	
95 225	OPEN TEXT CORP.			4 581 298	5 507 814	
8 066	TOPICUS.COM			38 816	38 816	
142 970	QUÉBECOR INC. – CAT. B			4 327 451	4 683 697	
53 275	RESTAURANT BRANDS			4 024 946	4 136 804	
26 300	RITCHIE BROS AUCTIONEERS			1 458 733	2 327 024	
45 550	ROGERS COMMUNICATIONS INC. – CAT. B			3 011 372	2 691 550	
70 075	BANQUE ROYALE DU CANADA			6 272 569	7 306 720	
39 775	SAPUTO INC.			1 594 873	1 412 013	
34 275	SHAW COMMUNICATIONS INC. – CAT. B			881 189	765 018	
170 650	TELUS CORPORATION			4 184 945	4 302 087	
49 725	THOMSON REUTERS CORP.			3 709 797	5 172 395	
42 325	GROUPE TMX LIMITÉE			3 682 459	5 381 201	
82 575	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE			5 121 685	7 336 789	

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 31 décembre 2020 (suite)

Actions/parts	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
99 500	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	6 335 150	7 136 140	
28 850	WASTE CONNECTIONS INC.	3 135 778	3 748 192	
91 475	WINPACK LTD	4 102 337	3 916 960	
Total des titres de capitaux propres		132 875 457 \$	161 284 452 \$	24,4 %
		684 676 734 \$	753 716 253 \$	100,0 %

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales 31 décembre 2020

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
485 000	AVIVA PLC	4,000 %	2 oct. 2030	487 270	516 234
195 000	Bank of America Corp.	3,301 %	24 avril 2024	194 761	206 115
1 380 122	BANQUE DE MONTRÉAL	0,684 %	13 avril 2021	1 381 793	1 358 092
2 045 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,270 %	11 juill. 2022	2 071 684	2 102 015
500 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,880 %	31 mars 2021	500 136	501 945
2 580 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,610 %	28 oct. 2021	2 573 987	2 607 683
1 985 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,700 %	11 sept. 2024	2 004 554	2 128 873
1 130 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,850 %	6 mars 2024	1 137 318	1 202 603
305 000	BANQUE DE MONTRÉAL	0,853 %	1 ^{er} févr. 2023	304 525	305 189
1 250 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	1 ^{er} mars 2028	1 246 362	1 425 100
2 050 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,370 %	3 févr. 2025	2 049 983	2 171 196
2 045 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,900 %	2 déc. 2021	2 044 537	2 074 796
725 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,620 %	2 déc. 2026	704 689	792 664
970 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,100 %	2 févr. 2028	969 766	1 097 914
1 195 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,290 %	28 juin 2024	1 207 252	1 261 203
1 846 699	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	0,658 %	20 avril 2021	1 846 966	1 838 285
3 050 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	0,519 %	13 janv. 2021	3 050 328	3 050 305
390 000	BHP BILLITON FINANCE	3,230 %	15 mai 2023	384 624	411 427
7 035 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,950 %	15 déc. 2025	7 485 154	7 490 235
2 995 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,800 %	15 déc. 2024	3 046 208	3 145 978
2 960 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	2 954 899	2 964 174
7 850 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	7 836 027	8 379 483
450 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	0,490 %	15 sept. 2024	452 299	452 903
2 585 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,360 %	16 juill. 2040	3 381 972	3 653 794
5 500 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080 %	16 juill. 2025	5 974 372	6 290 223
875 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,300 %	26 mai 2025	895 959	969 509
280 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,970 %	11 juill. 2023	284 162	296 892
250 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,300 %	11 juill. 2022	250 082	257 053
2 238 900	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,360 %	17 mars 2023	2 238 900	2 167 499
383 648	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	0,909 %	13 sept. 2023	383 648	379 853
245 000	CANADIAN NATURAL RESOURCES	3,420 %	1 ^{er} déc. 2026	245 862	266 800
2 000 000	CAPITAL DESJARDINS INC.	4,954 %	15 déc. 2026	2 123 939	2 077 800
205 000	CITIGROUP INC.	4,090 %	9 juin 2025	209 997	227 271
265 000	ENBRIDGE INC.	3,950 %	19 nov. 2024	264 711	291 675
2 263 550	FÉDÉRATION DES CAISSES	2,050 %	10 févr. 2025	2 261 261	2 269 721
625 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	2,394 %	25 août 2022	624 491	645 088
305 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	3,056 %	11 sept. 2023	305 000	325 023
270 000	FIRST CAPITAL REALTY INC.	3,604 %	6 mai 2026	288 190	286 025
1 340 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} juin 2026	1 354 910	1 418 042
2 188 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	2 991 065	3 304 602
100 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		4 févr. 2021	99 991	99 995

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales 31 décembre 2020 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
535 000	GOVERNEMENT DU CANADA		18 févr. 2021	534 926	534 893
150 000	GOVERNEMENT DU CANADA		6 mai 2021	149 958	149 970
1 145 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	3,337 %	28 févr. 2028	1 149 150	1 293 724
815 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,981 %	8 juill. 2050	815 000	837 282
400 000	BANQUE HSBC DU CANADA	2,542 %	31 janv. 2023	399 687	415 952
122 000	HYDRO ONE INC.	6,930 %	1 ^{er} juin 2032	168 326	183 773
110 000	HYDRO ONE INC.	5,490 %	16 juill. 2040	138 825	159 696
370 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	3,440 %	26 janv. 2027	371 086	410 445
1 350 000	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS	2,885 %	15 oct. 2035	1 350 000	1 354 820
2 730 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,760 %	1 ^{er} juin 2033	3 010 700	3 448 836
925 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,860 %	1 ^{er} déc. 2045	1 131 359	1 272 375
420 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	3,181 %	22 nov. 2027	423 413	439 963
2 040 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,844 %	12 janv. 2023	2 082 779	2 132 514
3 460 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,378 %	19 nov. 2024	3 500 529	3 662 791
5 245 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	0,938 %	4 mars 2021	5 245 328	5 248 147
800 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	1,504 %	25 juin 2025	800 000	821 080
2 725 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,082 %	26 mai 2022	2 747 133	2 784 160
130 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	5,059 %	15 déc. 2036	147 571	161 990
1 330 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,630 %	1 ^{er} juin 2029	1 437 226	1 601 121
1 555 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,860 %	1 ^{er} déc. 2048	2 025 009	2 191 042
110 000	BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,105 %	18 mars 2022	109 654	112 324
1 255 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,250 %	1 ^{er} juill. 2028	826 682	632 163
610 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,360 %	1 ^{er} déc. 2022	559 362	490 784
4 360 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,784 %	1 ^{er} avril 2021	4 137 560	1 711 648
330 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,890 %	1 ^{er} sept. 2022	293 257	242 958
1 000 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,690 %	1 ^{er} févr. 2023	852 413	742 389
1 440 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,124 %	1 ^{er} juin 2021	1 347 640	896 900
195 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,124 %	1 ^{er} mai 2023	166 301	145 829
550 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,690 %	1 ^{er} nov. 2023	475 876	450 009
605 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,750 %	1 ^{er} juin 2024	541 811	533 121
1 750 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,700 %	1 ^{er} sept. 2024	1 610 864	1 620 299
565 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,890 %	1 ^{er} oct. 2024	525 921	535 383
335 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,740 %	1 ^{er} janv. 2025	312 616	319 956
830 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,920 %	1 ^{er} janv. 2030	838 682	855 845
1 095 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,500 %	1 ^{er} oct. 2025	1 080 082	1 079 024
1 280 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,600 %	1 ^{er} déc. 2025	1 275 389	1 277 983
100 000	NORTH WEST REDWATER	4,050 %	22 juill. 2044	104 028	115 353
380 000	NORTH WEST REDWATER	2,800 %	1 ^{er} juin 2027	381 575	407 846
2 300 000	ONTARIO HYDRO	0,000 %	11 avr. 2031	1 749 334	1 987 269
225 000	PEMBINA PIPELINE CORP.	3,310 %	1 ^{er} févr. 2030	224 850	242 996
565 000	PEPSICO INC.	2,150 %	6 mai 2024	557 212	591 058
4 160 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 ^{er} déc. 2043	4 885 804	5 083 229
1 233 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,050 %	1 ^{er} juin 2030	1 228 206	1 304 095
760 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,900 %	20 sept. 2029	793 339	859 628
3 475 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,900 %	1 ^{er} déc. 2033	3 815 606	4 343 681
6 215 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,500 %	1 ^{er} juin 2031	6 711 574	7 401 319
1 340 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,700 %	18 juin 2029	1 609 076	1 832 798
2 525 000	PROVINCE DU MANITOBA	5,700 %	5 mars 2037	3 673 044	3 846 181
3 600 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,650 %	5 mars 2040	4 274 214	5 077 260
3 480 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	4 221 819	4 708 718
1 945 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,600 %	2 juin 2027	1 932 101	2 145 063
2 345 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,550 %	26 mars 2037	2 661 744	3 181 626
3 020 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	3 667 345	4 296 765
1 785 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	4,500 %	17 avril 2037	2 006 934	2 357 093
2 265 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	2 211 208	2 636 052
985 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,000 %	2 juin 2026	1 077 971	1 091 784
2 435 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,075 %	27 févr. 2023	2 435 010	2 432 687
4 720 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	1,613 %	17 mars 2024	4 720 000	4 724 484
1 235 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	5,800 %	1 ^{er} juin 2033	1 674 145	1 816 389
2 165 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	2 705 364	3 056 547

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales 31 décembre 2020 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
2 270 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,600 %	2 juin 2039	3 066 758	3 235 499	
3 920 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	4 386 240	4 995 609	
4 080 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,400 %	2 juin 2026	4 124 041	4 422 761	
4 115 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2024	4 470 329	4 528 393	
6 250 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2025	6 760 159	6 775 438	
1 425 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,800 %	2 juin 2048	1 677 224	1 657 090	
1 680 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 juin 2028	1 895 334	1 902 818	
420 000	PROVINCE DE QUÉBEC	9,375 %	16 janv. 2023	481 553	496 969	
4 265 000	PROVINCE DE QUÉBEC	8,500 %	1 ^{er} avril 2026	5 605 375	5 939 268	
1 540 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,250 %	1 ^{er} juin 2032	1 975 377	2 313 989	
2 300 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,600 %	5 sept. 2035	3 218 300	3 405 012	
2 560 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	4,750 %	1 ^{er} juin 2040	3 141 579	3 667 021	
597 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	614 787	730 919	
3 262 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,930 %	16 juill. 2025	3 594 828	3 864 818	
2 045 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,650 %	15 juill. 2021	2 043 367	2 060 174	
360 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,333 %	5 déc. 2023	360 000	378 068	
2 570 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,360 %	5 déc. 2022	2 594 473	2 662 906	
2 145 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,949 %	1 ^{er} mai 2023	2 177 474	2 263 790	
5 395 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,408 %	27 juin 2022	5 382 653	5 401 096	
2 825 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,609 %	1 ^{er} nov. 2024	2 836 009	3 009 557	
110 000	FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	5,650 %	31 déc. 2056	128 516	131 254	
2 725 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	4,570 %	23 août 2021	2 777 113	2 792 607	
200 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,060 %	1 ^{er} oct. 2035	199 841	203 096	
1 390 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE	6,400 %	11 déc. 2028	1 628 126	1 856 164	
550 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,226 %	24 juill. 2024	567 602	598 939	
330 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,909 %	18 juill. 2023	330 000	341 339	
3 140 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,545 %	28 juin 2023	3 140 000	3 167 098	
340 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,943 %	13 mars 2025	340 000	354 515	
1 880 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,128 %	9 déc. 2025	1 880 000	1 890 528	
365 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,000 %	18 sept. 2029	364 074	394 959	
180 000	TRANSCANADA TRUST	4,650 %	18 mai 2077	180 281	185 175	
4 925 000	BON DU TRÉSOR AMÉRICAIN		18 févr. 2021	6 454 625	6 278 783	
1 034 520	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	1,500 %	15 FÉVR. 2030	1 106 874	998 341	
355 000	WELLS FARGO & CO	3,874 %	21 mai 2025	361 507	389 907	
Total des titres à revenu fixe				251 881 671 \$	262 296 287 \$	80,6 %
Actions/parts	Titres de capitaux propres					
55 500	ALIMENTATION COUCHE-TARD			1 897 763	2 397 600	
37 200	ATCO LTD - CAT. I SANS DROIT DE VOTE			1 554 083	1 357 428	
22 645	BANQUE DE MONTRÉAL			2 048 854	2 191 583	
71 358	FINB BMO S&P 500			1 653 685	3 730 596	
47 700	BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.			1 772 403	2 500 911	
34 625	CAE INC.			952 052	1 215 684	
19 700	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			2 096 775	2 748 150	
6 375	CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE			1 650 314	2 805 000	
35 450	CCL INDUSTRIES INC.			1 835 179	2 039 084	
22 850	CGI INC.			1 967 523	2 303 509	
1 694	CONSTELLATION SOFTWARE INC.			1 688 852	2 800 046	
35 900	DOLLARAMA INC.			1 159 859	1 857 825	
44 600	EMPIRE COMPANY LTD			1 423 752	1 551 634	
12 600	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			1 328 451	1 893 528	
25 225	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE			1 602 514	1 583 373	
42 050	METRO INC.			2 006 160	2 388 440	
29 715	BANQUE NATIONALE DU CANADA			1 778 005	2 128 783	
37 100	OPEN TEXT CORP.			1 702 229	2 145 864	
3 150	TOPICUS.COM			15 159	15 159	
55 648	QUÉBECOR INC. – CAT. B			1 656 920	1 823 028	
20 750	RESTAURANT BRANDS			1 564 619	1 611 238	
10 225	RITCHIE BROS AUCTIONEERS			496 883	904 708	
17 732	ROGERS COMMUNICATIONS INC. – CAT. B			1 192 439	1 047 784	

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales 31 décembre 2020 (suite)

Actions/parts	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
27 300	BANQUE ROYALE DU CANADA	2 434 808	2 846 571	
15 375	SAPUTO INC.	626 304	545 813	
13 350	SHAW COMMUNICATIONS INC. – CAT. B	350 118	297 972	
66 475	TELUS CORPORATION	1 616 301	1 675 835	
19 350	THOMSON REUTERS CORP.	1 330 979	2 012 787	
16 475	GROUPE TMX LIMITÉE	1 311 972	2 094 632	
32 050	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE	1 812 185	2 847 643	
38 750	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2 483 142	2 779 150	
11 250	WASTE CONNECTIONS INC.	1 172 307	1 461 600	
35 650	WINPAK LTD	1 615 625	1 526 533	
Total des titres de capitaux propres		49 798 214 \$	63 129 491 \$	19,4 %
		301 679 885 \$	325 425 778 \$	100,0 %

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes du fonds complémentaire de bourses

31 décembre 2020

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
155 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,350 %	15 sept. 2023	162 169	163 313	
231 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,550 %	15 déc. 2023	234 189	245 618	
145 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	0,950 %	15 juin 2025	144 919	147 727	
145 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	144 750	145 204	
109 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,400 %	15 déc. 2022	109 819	113 526	
104 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	103 300	111 015	
52 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	53 391	58 996	
181 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	0,490 %	15 sept. 2024	181 925	182 167	
15 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080 %	16 juill. 2025	16 107	17 155	
247 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} juin 2026	246 537	261 385	
22 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 ^{er} juin 2028	21 819	24 387	
24 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	5,750 %	1 ^{er} juin 2033	32 917	37 933	
86 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	126 698	129 888	
110 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 ^{er} déc. 2043	113 107	134 412	
96 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	119 758	139 903	
141 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000 %	2 juin 2028	159 512	160 327	
125 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	154 695	177 846	
38 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,098 %	27 févr. 2023	38 000	37 964	
81 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,181 %	17 mars 2024	80 934	81 077	
150 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,085 %	9 nov. 2022	150 150	150 717	
64 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	78 877	90 355	
50 000	PROVINCE D'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	62 685	74 008	
68 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	86 573	96 209	
40 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,000 %	2 juin 2021	40 378	40 625	
74 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,150 %	2 juin 2022	76 023	77 015	
247 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2043	258 320	315 197	
29 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	29 472	36 957	
150 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	161 198	165 576	
20 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,123 %	27 juin 2022	20 054	20 121	
320 000	PROVINCE D'ONTARIO	0,634 %	21 août 2023	319 859	321 843	
29 000	PROVINCE DE QUÉBEC	9,375 %	16 janv. 2023	32 821	34 315	
55 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,250 %	1 ^{er} juin 2032	70 463	82 642	
139 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1 ^{er} sept. 2025	141 124	152 311	
21 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	21 597	25 711	
Total des titres à revenu fixe				3 794 140 \$	4 053 445 \$	100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement

31 décembre 2020

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
105 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,350 %	15 sept. 2023	109 856	110 631	
160 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,550 %	15 déc. 2023	161 505	170 125	
95 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	0,950 %	15 juin 2025	94 947	96 787	
110 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	109 810	110 155	
79 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,400 %	15 déc. 2022	79 761	82 280	
88 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	88 895	93 936	
34 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	34 765	38 574	
140 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	0,490 %	15 sept. 2024	140 715	140 903	
15 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080 %	16 juill. 2025	16 107	17 155	
175 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} juin 2026	174 674	185 192	
17 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 ^{er} juin 2028	16 860	18 845	
19 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	5,750 %	1 ^{er} juin 2033	26 059	30 031	
53 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	78 762	80 047	
81 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 ^{er} déc. 2043	83 144	98 976	
75 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	94 995	109 299	
92 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000 %	2 juin 2028	104 083	104 610	
85 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	103 220	120 935	
28 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,098 %	27 févr. 2023	28 000	27 973	
62 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,181 %	17 mars 2024	61 962	62 059	
100 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,085 %	9 nov. 2022	100 100	100 478	
50 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	61 633	70 590	
33 000	PROVINCE D'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	41 331	48 845	
52 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	66 287	73 572	
30 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,000 %	2 juin 2021	30 283	30 469	
52 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,150 %	2 juin 2022	53 265	54 118	
179 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2043	187 237	228 422	
22 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	22 358	28 037	
108 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	116 034	119 215	
20 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,123 %	27 juin 2022	20 054	20 121	
210 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,011 %	21 août 2023	209 918	211 210	
22 000	PROVINCE DE QUÉBEC	9,375 %	16 janv. 2023	24 899	26 032	
40 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,250 %	1 ^{er} juin 2032	51 246	60 104	
103 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1 ^{er} sept. 2025	104 546	112 863	
18 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	19 745	22 038	
Total des titres à revenu fixe				2 717 056 \$	2 904 627 \$	100,0 %

Sommaire des tableaux du portefeuille de placements

31 décembre 2020

	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	684 676 734	753 716 253
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	301 679 885	325 425 778
Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses	3 794 140	4 053 445
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 717 056	2 904 627
	992 867 815 \$	1 086 100 103 \$

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

1. Nature des activités

La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation ») a été constituée à titre d'organisme sans but lucratif aux termes des lois du Canada le 23 avril 1990. En 1991, la Fondation a commencé à offrir des conventions de bourses d'études par l'intermédiaire de son agent d'inscription exclusif, Fonds d'études pour les enfants Inc. Ces conventions sont connues collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (les « régimes »).

La Fondation offre des régimes de bourses d'études qui permettent aux souscripteurs et à leurs bénéficiaires désignés d'épargner en vue des études postsecondaires d'un bénéficiaire. Les actifs de la Fondation sont investis dans des titres de capitaux propres, des obligations et des bons du Trésor, ainsi que des billets liés à des actions, conformément aux directives de l'énoncé de politique de placement de la Fondation établi par les fiduciaires et aussi selon les pratiques et les restrictions en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne^{no} 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En vertu d'une entente conclue en mai 2014 avec les autorités en valeurs mobilières, la Fondation peut investir dans des titres de capitaux propres, mais n'est plus autorisée à acquérir de nouveaux billets liés à des actions (l'« engagement »).

La Fondation n'est pas une société de fiducie et, par conséquent, elle n'est pas enregistrée en vertu des lois fédérales ou provinciales sur les sociétés de fiducie. Elle n'exerce pas les activités d'une société de fiducie et n'a pas l'intention de le faire.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis, et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (« REEE ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, les produits crédités au capital d'un souscripteur ne constituent pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'ils sont retirés à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les subventions gouvernementales et les produits d'intérêts gagnés sur celles-ci constitueront un revenu imposable pour cet étudiant dans l'année du versement.

Le siège social est situé au 3221, North Service Road, à Burlington (Ontario).

Les états financiers tiennent compte des paiements d'aide aux études (y compris les bourses d'études et les subventions gouvernementales) versés aux bénéficiaires au cours de l'exercice. Les paiements sont versés, pour la plupart, en septembre de chaque exercice et, par conséquent, les paiements d'aide aux études seront beaucoup plus importants au deuxième semestre de l'exercice.

2. Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé la publication des états financiers en date du 24 mars 2021

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Les instruments financiers de la Fondation se composent de la trésorerie, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, des montants à recevoir pour la vente de titres, des placements, du montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses, des montants à payer pour l'achat de titres, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se composent des dépôts de souscripteurs reçus d'avance, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des produits de placements et de dividendes cumulés tirés des dépôts de souscripteurs, des produits de placements et de dividendes cumulés tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des subventions gouvernementales, des produits de placements et de dividendes cumulés tirés des subventions gouvernementales, du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement.

Selon les méthodes comptables de la Fondation, les passifs financiers sont classés au coût amorti. La Fondation n'a ni acheté ni vendu d'instruments financiers dérivés.

Le classement et l'évaluation d'actifs financiers sont présentés ci-après.

À la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement des actifs financiers aux termes de l'IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique pour la gestion d'un actif financier et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et qu'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs en question sont évalués à JVAERG. Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JVAERG comme il est précisé précédemment sont évalués à la JVRN. La Fondation peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier, qui remplit les exigences comme étant évalué au coût amorti ou à la JVAERG, d'être évalué à la JVRN si, ce faisant, cela permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait en découler.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constituent un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur au moment de l'adoption de l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

Un actif financier est évalué, lors de sa comptabilisation initiale, à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un élément qui n'est pas à la JVRN, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés dans le cas des éléments évalués à la JVRN.

Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont évalués au prix de rachat et sont considérés comme un intérêt résiduel dans les actifs du régime après soustraction de tous les passifs. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont classés comme un passif financier en raison des obligations de paiement de la Fondation. L'augmentation ou la diminution du prix du rachat est présentée dans les états du résultat global à titre de variation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les titres de capitaux propres, les obligations et les bons du Trésor, est fondée sur les cours du marché à la clôture des négociations à la date de présentation. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation.

La juste valeur des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, soit les billets liés à des actions, est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, soit notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le recours à d'autres instruments, l'examen de transactions comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale et l'utilisation maximale des données observables. Les billets liés à des actions sont évalués à leur juste valeur à l'aide de modèles externes d'établissement des prix pour évaluer leurs composantes. La Fondation utilise un modèle externe d'établissement des prix selon lequel elle évalue ses billets liés à des actions en fonction du cours auquel ces titres pourraient être vendus à une contrepartie. Ces billets liés à des actions ont été émis par une banque canadienne.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts tirés de placements dans des obligations et des bons du Trésor sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende. Les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont calculés comme étant la différence entre les montants reçus et les montants gagnés qui ont été inscrits dans les produits.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés en fonction du coût amorti des placements connexes et sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les profits et les pertes latents sont calculés comme étant la différence entre la juste valeur et le coût amorti des placements connexes à la date des états de la situation financière. Les profits et les pertes latents sont affectés à des bénéficiaires en particulier par la Fondation. Au 31 décembre 2020, les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprenaient un profit latent net de 93 232 169 \$ (51 270 726 \$ au 31 décembre 2019).

Devise

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Fondation.

Dépréciation des actifs financiers

L'IFRS 9 utilise un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. Le modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, et non aux placements évalués à JVRN.

Les corrections de valeur pour pertes sont évaluées selon l'une des bases suivantes en vertu de l'IFRS 9 :

- Pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir qui représentent les pertes de crédit attendues des cas de défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture.
- Pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui représentent les pertes de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Dépôts de souscripteurs

Le solde du capital des souscripteurs comprend seulement les sommes reçues des souscripteurs et n'inclut pas les montants à recevoir à l'égard des conventions en cours, puisque les souscripteurs peuvent résilier leurs régimes en tout temps. Les dépôts de capital sont remis au souscripteur (ou au bénéficiaire du souscripteur si certaines conditions sont remplies) à la résiliation ou à l'échéance de la convention de bourses. Les dépôts de souscripteurs à la résiliation du régime ou lors de la résiliation par le souscripteur sont présentés dans les passifs. Les états financiers tiennent compte de tous les autres dépôts de souscripteurs dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Comme les dépôts de souscripteurs sont exigibles à vue, ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les dépôts de souscripteurs reçus d'avance par rapport aux conventions de paiement des régimes sont comptabilisés dans les dépôts de souscripteurs reçus d'avance. Les dépôts de souscripteurs reçus avant de connaître le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire sont détenus dans les dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement.

La Fondation déduit les frais de vente et de dépôt, les charges administratives, le cas échéant, et les autres frais de service ainsi que les primes d'assurance des montants déposés par les souscripteurs selon les modalités du prospectus (voir la note 11).

Subventions gouvernementales

Depuis janvier 1998, le gouvernement du Canada verse des Subventions canadiennes pour l'épargne-études (« SCEE ») au nom des bénéficiaires admissibles des REEE de la Fondation. Les bénéficiaires admissibles ont droit à des SCEE équivalant à 20 % des cotisations admissibles. La Loi canadienne sur l'épargne-études, prorogée le 15 décembre 2004, a bonifié le programme de SCEE en fournissant une subvention additionnelle aux bénéficiaires selon le revenu familial. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 48 535 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 20 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 48 535 \$ et 97 069 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 10 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. De plus, le Bon d'études canadien (« BEC ») a été lancé dans le cadre de la Loi canadienne sur l'épargne-études. Les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2004 sont admissibles au BEC chaque année au cours de laquelle la famille du bénéficiaire est admissible au Supplément de la prestation nationale pour enfants jusqu'à l'année au cours de laquelle le bénéficiaire atteint l'âge de 15 ans, inclusivement. Le BEC est de 500 \$ au cours de la première année d'admissibilité et de 100 \$ par la suite.

En 2007, le gouvernement du Québec a lancé un programme intitulé Incitatif québécois à l'épargne-études pour les bénéficiaires résidant dans la province de Québec. Cet incitatif s'applique aux cotisations versées après le 20 février 2007 et correspond à 10 % de la première tranche de 2 500 \$. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 44 545 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 10 % sur les cotisations jusqu'à un maximum de 50 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 44 546 \$ et 89 080 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 5 % sur les cotisations jusqu'à concurrence de 25 \$. Les seuils de revenu familial sont indexés en fonction de l'inflation et sont révisés chaque année par le ministère du Revenu du Québec. Le montant maximal dans le cadre du programme Incitatif québécois à l'épargne-études est de 3 600 \$ par bénéficiaire.

Le gouvernement de la Saskatchewan a établi la subvention Saskatchewan Advantage Grant for Education Savings (« SAGES »), qui correspond à 10 % des cotisations versées depuis le 1^{er} janvier 2013 dans le REEE d'un bénéficiaire qui réside en Saskatchewan, jusqu'à concurrence de 250 \$ par bénéficiaire par année. Le montant maximal à vie de la subvention SAGES est de 4 500 \$ par bénéficiaire. Le gouvernement de la Saskatchewan a suspendu la subvention SAGES avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

Le 15 août 2015, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis sur pied une subvention ponctuelle de 1 200 \$ (British Columbia Training and Education Savings Grant), qui a été versée dans le REEE de tout enfant d'un résident de la Colombie-Britannique né depuis le 1^{er} janvier 2006.

La Fondation reçoit des subventions dans le cadre des REEE admissibles. Les états financiers reflètent les fonds reçus pour ces subventions dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires ainsi que les sommes estimées à recevoir au titre des subventions en fonction des dépôts de souscripteurs. Les subventions sont comptabilisées à leur valeur nominale, car elles sont exigibles à vue. Les subventions gouvernementales remboursables sont déduites des subventions gouvernementales à recevoir lorsqu'un régime est résilié par la Fondation ou par le souscripteur puisque les fonds doivent alors être remboursés au gouvernement.

Secteurs d'exploitation

La Fondation est structurée en un seul secteur d'exploitation, qui investit les fonds provenant des cotisations afin de procurer des rendements de placement. Par conséquent, toutes les décisions importantes liées au fonctionnement reposent sur une analyse de la Fondation en tant que secteur d'exploitation unique. La quasi-totalité des produits de placement provient de placements canadiens, les placements étrangers comptant pour environ 2 % des placements au 31 décembre 2020. Les résultats financiers de ce secteur équivalent aux états financiers de la Fondation dans son ensemble.

4. Situation fiscale

Les conventions de bourses sont soumises à l'Agence du revenu du Canada aux fins d'enregistrement à titre de REEE en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les régimes sont exonérés de l'impôt sur le bénéfice en vertu de l'article 146.1 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, les produits de placement gagnés à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires de la Fondation ne sont pas assujettis à l'impôt sur les bénéfices exigible. Les bénéficiaires admissibles sont imposés au moment où les produits de placement cumulés sont déboursés.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables les plus importants que la Fondation a retenus pour dresser ses états financiers.

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La Fondation détient des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, notamment des billets liés à des actions, dont la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation choisies utilisent au maximum des données observables. Se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements.

Application de l'IFRS 9

Dans le cadre de l'application de l'IFRS 9, la direction a posé des jugements afin de déterminer le modèle économique applicable aux actifs financiers détenus. Ces jugements ont une incidence sur le classement des actifs financiers et déterminent s'ils sont évalués au coût amorti, à la JVAERG ou à la JVRN. Les jugements les plus importants comprennent l'assertion par la direction selon laquelle les billets liés à des actions peuvent être évalués comme étant désignés à la JVRN.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constituent un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur au moment de l'adoption de l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

Répercussions possibles de la COVID-19

Au premier trimestre de 2020, l'écllosion de la COVID-19 s'est rapidement transformée en pandémie mondiale. En réponse, des mesures d'urgence ont été prises partout sur la planète, et continuent de l'être, pour contrer la propagation du virus, y compris l'imposition de restrictions de voyage, la fermeture forcée des entreprises, et des exigences de distanciation physique. En outre, les gouvernements ont apporté des modifications sans précédent aux politiques monétaires et budgétaires dans le but de stabiliser l'économie et les marchés financiers. La Fondation n'est pas en mesure de prévoir les réponses juridiques et réglementaires futures aux préoccupations suscitées par la pandémie de COVID-19 et aux questions de santé publique connexes et l'incidence de ces réponses sur les activités de la Fondation.

La pandémie de COVID-19 actuelle pourrait se poursuivre et avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers futurs de la Fondation, en raison de la diminution des affaires nouvelles. L'incertitude entourant la durée prévue de la pandémie et les mesures mises en place par les gouvernements pour y répondre pourraient exercer des pressions sur l'activité commerciale et les marchés des capitaux, ce qui pourrait entraîner à la baisse l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Bien que, au cours des dernières années, la Fondation ait pris des mesures importantes pour diversifier le portefeuille de placements, la direction pourrait devoir prendre d'autres mesures.

La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sont inconnues pour l'instant et peuvent accroître l'incertitude à l'égard des estimations, des hypothèses et des jugements utilisés pour préparer les présents états financiers.

6. Risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, à ses instruments financiers ainsi qu'aux marchés dans lesquels elle effectue des placements. Les risques les plus importants comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change). Ces risques et les méthodes de gestion des risques connexes employées par la Fondation sont analysés ci-après. Il n'y a eu aucune modification des risques ou de la gestion de ces risques par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit, soit le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel la Fondation est exposée découle en grande partie de sa trésorerie et de ses placements dans des titres de créance. Le risque de crédit que représentent les placements dans des titres de créance découle de la capacité de l'émetteur de titres de créance à verser des paiements d'intérêts et à rembourser le capital. L'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit se limite à la valeur comptable des placements dans des titres de créance, comme il est présenté sommairement ci-après :

	<u>31 décembre 2020</u>	<u>31 décembre 2019</u>
Investment in debt securities	<u>861 686 160</u>	<u>878 486 662</u>

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-dessous analyse les placements dans des titres de créance par types de contreparties :

Catégorie d'actifs	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Gouvernement fédéral	321 888 196 \$	375 615 159 \$
Gouvernements provinciaux	345 401 681	328 936 069
Obligations d'institutions financières	143 367 497	128 329 320
Obligations de sociétés	19 318 785	15 608 114
Billets liés à des actions	31 710 000	29 998 000
	861 686 160 \$	\$878 486 662 \$

Les titres de créance (comme tous les autres titres) sont investis conformément aux pratiques et aux restrictions normales en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne no 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les placements de la Fondation consistent principalement en des obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral ou par un des gouvernements provinciaux, et en des obligations d'institutions financières, des obligations de sociétés et des bons du Trésor du gouvernement canadien. Tous les titres à taux variable détenus dans le portefeuille ont une « notation approuvée » au sens du Règlement 81-102. De plus, la Fondation investit dans des billets liés à des actions. Selon les modalités de l'engagement décrit à la note 1, la Fondation ne peut plus acheter de billets liés à des actions. Ces billets liés à des actions sont émis ou garantis par une banque à charte canadienne. Le risque est géré selon les lignes directrices prescrites par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Fondation a investi dans des instruments de créance présentant les notations suivantes :

Instruments de créance* par notation	Pourcentage du total des instruments de créance*	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
AAA	30,6 %	35,3 %
AA	49,0 %	46,5 %
A	19,2 %	17,1 %
BBB	1,2 %	1,1 %

* Compte non tenu des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des dépôts sur le marché monétaire.

Tous les placements représentent un risque de perte de capital. Les conseillers en placements de la Fondation atténuent ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification judicieuses des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de la Fondation en matière de placements. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les conseillers en placements de la Fondation surveillent quotidiennement les positions globales de la Fondation sur le marché.

Les activités de la Fondation peuvent donner lieu à un risque de règlement, c'est-à-dire le risque qu'une perte soit subie par suite du défaut d'une entité de respecter ses obligations de livrer de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs en vertu d'ententes contractuelles. Dans le cas de la majorité des transactions, les régimes atténuent ce risque en ayant recours à un intermédiaire pour effectuer les règlements afin de s'assurer que la transaction est réglée uniquement lorsque les deux parties ont rempli leurs obligations de règlement contractuelles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Fondation ne puisse être en mesure de régler ou d'honorer ses obligations en temps opportun. L'exposition de la Fondation au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les versements dans le cadre des paiements d'aide aux études. La Fondation atténue le risque de liquidité en investissant principalement dans des obligations et des bons du Trésor négociés sur un marché secondaire actif. La Fondation investit également dans des titres de capitaux propres provenant d'émetteurs inscrits sur une bourse canadienne qui peuvent contenir des émetteurs inactifs avec de larges écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur. Le risque est atténué par l'énoncé de politique de placement, qui stipule que les placements doivent être faits dans des titres de capitaux propres ayant une capitalisation boursière suffisamment grande afin d'assurer des liquidités adéquates lors de l'exécution et la réduction au minimum des coûts de transaction.

Toutefois, les billets liés à des actions ne se négocient pas en bourse ou sur d'autres marchés secondaires. Ces placements sont considérés comme des placements achetés à long terme et la Fondation a l'intention de détenir ces placements jusqu'à leur échéance. La Fondation était tenue à une pondération maximale de 30 % du montant global des dépôts de souscripteurs dans des billets liés à des actions et, aux termes de l'engagement, elle ne peut plus acheter de billets liés à des actions.

Tous les passifs financiers de la Fondation sont exigibles à vue.

La Fondation maintient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins de liquidités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change.

La valeur des placements de la Fondation peut fluctuer quotidiennement et le niveau de risque repose sur les objectifs de placement de la Fondation et les titres dans lesquels elle investit. L'objectif de placement de la Fondation est de réaliser une croissance à long terme des revenus sur l'épargne des souscripteurs tout en assurant la préservation de cette épargne. Afin de dégager des rendements de placement supérieurs à l'indice de référence, les conseillers en placements de la Fondation ont recours à des stratégies de gestion active de portefeuille. Ces stratégies comprennent la gestion de la durée, la répartition par secteurs, l'analyse de crédit et l'investissement dans des billets liés à des actions assortis d'une garantie du capital. Conformément à un engagement, les produits d'intérêts et de dividendes sur l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales peuvent être investis dans des titres de capitaux propres négociés sur une bourse canadienne. Ainsi, depuis le mois de mai 2014, la Fondation investit dans des titres de capitaux propres. À l'heure actuelle, la Fondation fait appel aux services-conseils de trois conseillers en placements inscrits qui l'aident à investir l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales ainsi que les intérêts et les dividendes qui sont générés par ceux-ci. Chacun de ces conseillers en placements offre des services-conseils et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres et d'autres placements qui composent les portefeuilles de placements. Les conseillers en placements s'assurent d'une grande diversification entre les émetteurs et les titres, et ils surveillent de façon continue l'incidence de divers risques sur les portefeuilles de placements.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des placements. Si les taux d'intérêt baissent ou augmentent, la valeur des placements augmentera ou diminuera en conséquence. Les conseillers en placements de la Fondation sont tenus de gérer les placements conformément à son énoncé de politique de placement. Afin d'atténuer le risque, les conseillers en placements doivent maintenir une durée modifiée du portefeuille dans les limites approuvées de l'indice de référence, soit l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada.

Le portefeuille d'instruments de créance de la Fondation par échéances se détaille comme suit :

Instruments par échéances à la valeur nominale	<u>31 décembre 2020</u>	<u>31 décembre 2019</u>
Échéant dans un an	22,0 %	20,2 %
Échéant entre un an et cinq ans	27,8 %	28,2 %
Échéant après cinq ans	50,2 %	51,6 %

Au 31 décembre 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant une variation conséquente dans la courbe de rendement et toutes les autres variables demeurant stables, le portefeuille de placements en instruments de créance de 829 976 048 \$ (848 488 662 \$ au 31 décembre 2019), ce qui exclut les billets liés à des actions, aurait diminué ou augmenté d'environ 13 991 972 \$ (14 628 000 \$ au 31 décembre 2019). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement.

ii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus sont tributaires du risque de prix du marché découlant des incertitudes entourant les prix futurs des instruments. Le risque de prix touche plus particulièrement les titres de capitaux propres et les billets liés à des actions. Au 31 décembre 2020, la juste valeur totale des titres de capitaux propres détenus par la Fondation s'élevait à 224 359 968 \$ (186 918 652 \$ au 31 décembre 2019). Au 31 décembre 2020, si les prix indiciaires sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, le portefeuille de placements en titres de capitaux propres et en billets liés à des actions de 256 069 968 \$ (216 916 652 \$ au 31 décembre 2019) aurait augmenté ou diminué d'environ 2 338 600 \$ (2 003 187 \$ au 31 décembre 2019). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement. Les placements dans les billets liés à des actions comportent une garantie à l'échéance du capital. Le montant des intérêts, le cas échéant, payable sur les billets liés à des actions à l'échéance sera fondé sur le rendement des actifs sous-jacents ou de l'indice du marché. Les placements dans des billets liés à des actions sont effectués en fonction d'une stratégie d'achat à long terme.

Les billets liés à des actions font l'objet d'une fixation de prix en fonction des rendements des placements sous-jacents pour chaque billet. La fixation du prix découle également de la valeur attribuable en fonction de la protection du capital fournie dans le billet.

iii) Risque de change

La Fondation investit dans un fonds négocié en bourse (« FNB ») libellé en dollars canadiens qui détient des placements libellés en dollars américains. Ces placements créent un risque de change étant donné que les placements sous-jacents de ce FNB sont exposés au dollar américain. Par conséquent, la Fondation est exposée directement et indirectement au risque que la juste valeur des flux de trésorerie d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Au 31 décembre 2020, la juste valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain s'élevait à 42 540 414 \$ (32 866 874 \$ au 31 décembre 2019). Au 31 décembre 2020, si le dollar canadien s'était renforcé ou affaibli de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, la valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain aurait augmenté ou diminué d'environ 2 127 021 \$ (1 643 344 \$ au 31 décembre 2019).

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers

Les informations à fournir sur les instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux. Le niveau 1 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif. Le niveau 3 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données non observables. Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est fondé sur la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. La politique de la Fondation est de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de la transaction qui donne lieu au transfert.

Les placements sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente. La valeur comptable de la trésorerie, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, de la dette bancaire, des montants à recevoir pour la vente de titres, du montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses, des montants à payer pour l'achat de titres, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

La direction de la Fondation, qui est responsable des évaluations de la juste valeur, y compris des évaluations du niveau 3, obtient des prix auprès d'un fournisseur de services d'évaluation tiers.

Le tableau suivant présente un sommaire du classement des placements de la Fondation, soit les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur, au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 :

Au 31 décembre 2020

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Titres de capitaux propres	224 413 943 \$	– \$	– \$	224 413 943 \$
Bonds and treasury bills	–	829 976 160	–	829 976 160
Equity-linked notes	–	–	31 710 000	31 710 000
	<u>224 413 943 \$</u>	<u>829 976 160 \$</u>	<u>31 710 000 \$</u>	<u>1 086 100 103 \$</u>

Au 31 décembre 2019

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Titres de capitaux propres	186 918 652 \$	– \$	– \$	186 918 652 \$
Obligations et bons du Trésor	619 744 218	228 744 444	–	848 488 662
Billets liés à des actions	–	–	29 998 000	29 998 000
	<u>806 662 870 \$</u>	<u>228 744 444 \$</u>	<u>29 998 000 \$</u>	<u>1 065 405 314 \$</u>

Titres de capitaux propres et obligations

Les titres de capitaux propres et les obligations de la Fondation sont classés au niveau 1 si le titre est négocié activement et s'il existe un prix coté.

Obligations et bons du Trésor

Les obligations et les bons du Trésor négociés sur les marchés secondaires sont classés au niveau 2. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation. En 2019, des obligations d'un montant de 619 744 218 \$ ont été transférées au niveau 1 puisque ces titres sont négociés sur un marché actif.

Billets liés à des actions

Les billets liés à des actions ne sont pas négociés sur un marché actif ni ne font autrement l'objet d'une évaluation à l'aide de données observables. La Fondation utilise un modèle externe d'établissement des prix selon lequel elle évalue ses billets liés à des actions en fonction du cours auquel ces titres pourraient être vendus à une contrepartie. Les données non observables utilisées dans le modèle externe d'établissement des prix portent sur l'incidence des caractéristiques suivantes de chaque billet individuel : tous les billets sont assortis d'une protection du capital liée à la capacité d'emprunt de la Banque TD, laquelle est l'émetteur de chaque billet. Les billets ne portent pas intérêt et le rendement des billets jusqu'à leur date d'échéance est un panier de titres particuliers ou d'indices particuliers comme suit :

Billets liés à des actions

Billets liés à des indices canadiens de la Banque TD
Billets liés à des indices américains de la Banque TD

Base pour le rendement sous-jacent

Indice S&P TSX 60
Deux indices boursiers américains

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit :

Niveau 3 – Billets liés à des actions	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	29 998 000 \$	31,904,000 \$
Arrivée à échéance de billets	–	(5,000,000)
Augmentation des profits latents	1 712 000	3,094,000
Solde à la clôture de l'exercice	31 710 000 \$	\$29,998,000 \$

7. Instruments financiers par catégories

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des actifs financiers de la Fondation par catégories au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019. Tous les passifs financiers de la Fondation au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 sont évalués au coût amorti.

Au 31 décembre 2020

Actifs financiers à la juste valeur

	Juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs financiers au coût amorti	Total
Placements	1 054 390 103 \$	31 710 000 \$	– \$	1 086 100 103 \$
Trésorerie	–	–	–	–
Intérêts courus	–	–	3 362 240	3 362 240
Dividendes à recevoir	–	–	360 680	360 680
Subventions gouvernementales à recevoir	–	–	929 118	929 118
Montants à recevoir pour la vente de titres	–	–	–	–
	1 054 390 103 \$	31 710 000 \$	4 652 038 \$	1 090 752 141 \$

Au 31 décembre 2019

Actifs financiers à la juste valeur

	Juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs financiers au coût amorti	Total
Placements	1 035 407 314 \$	29 998 000 \$	– \$	1 065 405 314 \$
Trésorerie	–	–	–	–
Intérêts courus	–	–	3 700 584	3 700 584
Dividendes à recevoir	–	–	277 267	277 267
Subventions gouvernementales à recevoir	–	–	1 070 490	1 070 490
Montants à recevoir pour la vente de titres	–	–	2 091 468	2 091 468
	1 035 407 314 \$	29 998 000 \$	7 139 809 \$	1 072 545 123 \$

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

7. Instruments financiers par catégories (suite)

Les billets liés à des actions sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs financiers font partie d'un groupe d'actifs financiers qui est géré et dont le rendement est évalué sur la base de la juste valeur, conformément à la stratégie de placement consignée, et l'information sur les actifs financiers en tant que groupe est fournie en interne, selon cette base, aux principaux dirigeants de la Fondation.

8. Gestion du risque de capital

Le capital des régimes est représenté par les parts des souscripteurs dans les régimes. Les parts des régimes sont admissibles aux cotisations des souscripteurs, aux subventions des gouvernements reçues et aux revenus cumulés. À l'échéance ou à la résiliation, les souscripteurs ont droit à leurs cotisations nettes, comme il est décrit dans le prospectus des régimes. Les restrictions imposées aux cotisations des souscripteurs sont énoncées dans le prospectus des régimes et établies par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les paiements tirés des régimes dépendent de restrictions qui sont également énoncées dans le prospectus des régimes et de l'admissibilité du bénéficiaire aux paiements en vertu du régime. Les variations pertinentes figurent dans les états des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. La Fondation s'efforce d'investir les cotisations reçues dans des placements pertinents, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour remplir ses obligations.

9. Fonds complémentaire de bourses et fonds d'enrichissement

Selon les modalités des conventions du régime de bourses, au cours de certaines périodes, les produits de placement doivent être payés aux bénéficiaires (habituellement à la date d'échéance, qui est une date antérieure au versement des paiements d'aide aux études). Les produits de placement après la date d'échéance et les autres cotisations discrétionnaires versées par l'agent d'inscription du régime de bourses sont affectés au fonds complémentaire de bourses et au fonds d'enrichissement afin de constituer des paiements d'aide aux études supplémentaires et le remboursement des frais de vente.

Le montant des paiements d'aide aux études supplémentaires et du remboursement des frais de vente dépend des fonds disponibles dans le fonds complémentaire de bourses et le fonds d'enrichissement pour chaque groupe de bénéficiaires. Chaque année, les fiduciaires de la Fondation déterminent l'affectation du montant entre les paiements d'aide aux études supplémentaires et le remboursement des frais de vente au titre du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement. Les paiements au titre du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement sont inscrits dans les décaissements aux bénéficiaires à l'état des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le solde du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement à la clôture de chaque exercice est déterminé comme suit :

Fonds complémentaire de bourses

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	11 167 229 \$	3 255 153 \$
Produits d'intérêts et de dividendes après la date d'échéance	11 202 363	12 744 541
Produits de placement sur le solde du fonds	99 117	102 576
Remboursement des frais de vente	(373 305)	(469 228)
Variation des profits latents, montant net	162 688	107 197
Paiements d'aide aux études supplémentaires	(6 171 087)	(4 573 010)
Solde à la clôture de l'exercice	16 087 005 \$	11 167 229 \$

Fonds d'enrichissement

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	270 390 \$	131 765 \$
Produits d'intérêts et de dividendes après la date d'échéance	182 579	151 069
Produits de placement sur le solde du fonds	2 469	2 794
Remboursement des frais de vente	(26 093)	(15 238)
Solde à la clôture de l'exercice	429 345 \$	270 390 \$

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2020

10. Paiements d'aide aux études

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Nombre de parts		
Première bourse	22 776	22 145
Deuxième bourse	20 193	17 372
Troisième bourse	15 345	14 150
Montant des bourses par part		
Première bourse	487 \$	460 \$
Deuxième bourse	423 \$	441 \$
Troisième bourse	486 \$	462 \$

Les paiements d'aide aux études sont composés des paiements déterminés de bourse par part ainsi que des paiements additionnels de 2 164 270 \$ (2 227 097 \$ en 2019) pour les étudiants inscrits dans des programmes d'études admissibles dont la durée est inférieure à quatre années complètes.

La Fondation a également versé des paiements d'aide aux études de 677 106 \$ (602 000 \$ en 2019) et de 230 939 \$ (205 345 \$ en 2019) aux étudiants enregistrés dans les régimes Individuel et Performants, respectivement.

En vertu du régime collectif avec options, un bénéficiaire peut avancer l'année d'admissibilité à une année antérieure, ce qui peut se traduire par un paiement d'aide aux études évalué à sa valeur actualisée. De plus, les demandes tardives de paiement d'aide aux études sont assujetties à des frais. Les ajustements de paiements de bourse attribuables aux éléments susmentionnés ont totalisé 257 731 \$ (245 669 \$ en 2019). Au cours de l'exercice, des bourses afférentes à des demandes tardives totalisant 1 927 517 \$ (1 535 270 \$ en 2019) ont été versées en fonction du taux s'appliquant aux bourses pour 2019.

Le total des bourses versées en 2020 relativement aux 58 314 parts (53 667 parts en 2019) d'un montant de 487 \$ par part (460 \$ par part en 2019) pour la première bourse, de 423 \$ par part (441 \$ par part en 2019) pour la deuxième bourse et de 486 \$ par part (462 \$ par part en 2019) pour la troisième bourse, déduction faite des ajustements précédents, y compris des paiements de 2 164 270 \$ (2 227 097 \$ en 2019), de 677 106 \$ (602 000 \$ en 2019) et de 230 939 \$ (205 592 \$ en 2019) pour les programmes dont la durée est inférieure à quatre ans, le régime Individuel et le régime Performants, respectivement, s'est chiffré à 31 818 000 \$ (28 709 530 \$ en 2019).

11. Transactions avec des parties liées

Honoraires de l'agent d'inscription du régime de bourses

L'agent d'inscription du régime de bourses, Fonds d'études pour les enfants Inc., assure la distribution et l'administration des régimes au nom de la Fondation. En vertu de l'entente conclue avec la Fondation, l'agent d'inscription du régime de bourses a été nommé à titre de distributeur et d'administrateur exclusif des régimes. Selon les modalités de l'entente de distribution et d'administration, et conformément au prospectus, l'agent d'inscription du régime de bourses a le droit de recevoir des honoraires qui sont approuvés annuellement et, par conséquent, ils correspondent à la valeur d'échange négociée conformément à l'entente. Les honoraires versés au cours des exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2020</u>	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2019</u>
Frais payés directement par le souscripteur		
Frais de vente	1 602 525 \$	2 067 963 \$
Primes d'assurances collectives	1 907 283	2 047 676
Frais de dépôts	1 006 173	1 117 618
Charges administratives annuelles sur les dépôts de souscripteurs	5 553 283	5 620 435
Frais de service	1 166 607	1 384 864
<i>Déduits des produits de la Fondation</i>		
Charges administratives	869 282 \$	698 421 \$

Rémunération du Comité d'examen indépendant et jetons de présence

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la rémunération totale versée aux membres du Comité d'examen indépendant et aux administrateurs s'est chiffrée à 37 108 \$ (31 744 \$ en 2019).

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau des conventions de bourses et des conventions d'entiercement

Au 31 décembre 2020

Année d'admissibilité	Parts à l'ouverture	Apport en parts ¹	Sortie de parts ²	Parts à la clôture	Dépôts de capital	Produits de placement	Subventions gouvernementales	Produits de placement sur les subventions gouvernementales
Régimes admissibles aux paiements d'aide aux études						24 596 633 \$	26 211 349 \$	22 699 734 \$
2021	50 969	–	17 155	33 813	10 977 108	29 803 213	15 085 512	9 440 020
2022	39 919	16 314	0	56 232	95 043 400	45 740 104	25 709 992	14 194 520
2023	42 542	2	0	42 543	69 620 864	30 048 140	21 429 798	10 338 367
2024	42 908	19	175	42 752	62 982 486	25 812 594	21 543 286	10 576 711
2025	41 566	12	150	41 428	56 443 120	21 295 634	20 148 373	9 242 876
2026	36 114	4	310	35 808	45 241 969	15 333 644	16 255 841	6 739 168
2027	32 521	19	239	32 301	37 415 133	11 612 569	13 821 807	5 251 555
2028	28 642	45	277	28 410	29 809 444	8 274 735	11 133 642	3 919 103
2029	25 951	48	398	25 602	24 096 152	6 022 482	9 271 871	2 972 818
2030	23 369	44	463	22 949	19 103 219	4 249 248	7 538 312	2 180 155
2031	20 358	84	376	20 065	14 692 604	2 725 744	5 759 391	1 394 514
2032	15 805	99	231	15 673	9 936 868	1 562 871	3 959 060	816 188
2033	12 681	143	324	12 500	6 314 994	842 755	2 646 521	475 016
2034	10 708	93	372	10 429	4 260 218	496 577	1 819 245	274 862
2035	9 154	199	312	9 042	2 582 805	246 186	1 254 083	158 155
2036	8 300	271	488	8 083	1 444 932	116 953	875 947	93 771
2037	6 724	561	300	6 986	635 752	38 179	533 160	44 955
2038	4 097	1 889	606	5 380	209 105	7 912	259 217	13 201
2039	–	2 002	105	1 896	44 248	711	32 031	730
Régime Individuels	5 093	790	512	5 371	9 373 241	4 856 193	6 986 716	3 036 344
Régime Performants	44 713	960	4 512	41 164	7 793 666	1 815 432	3 427 331	1 139 523
	502 134	23 598	27 305	498 427	508 021 328 \$	235 498 509 \$	215 702 485 \$	105 002 286 \$

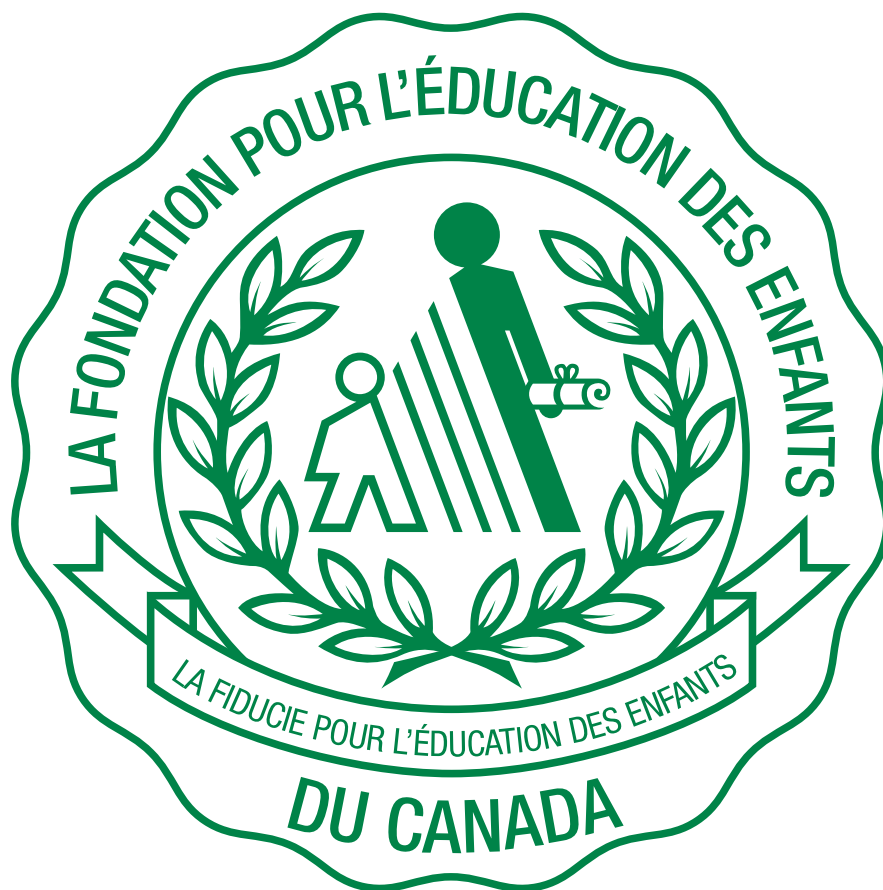
Représenté par :

Conventions de bourses	505 619 947	234 134 521
Contrats d'entiercement	2 401 381	1 366 988
	<u>508 021 328 \$</u>	<u>235 498 509 \$</u>

Remarque : Les dépôts de souscripteurs sont remboursables en totalité aux souscripteurs.

¹ Les apports de parts comprennent les achats et les transferts entrants

² Les sorties de parts comprennent les résiliations et les transferts sortants



LA FIDUCIE POUR L'ÉDUCATION
DES ENFANTS DU CANADA
Offerte au public par
FONDS D'ÉTUDES POUR LES ENFANTS INC.

Administrée par
LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION
DES ENFANTS DU CANADA

SIÈGE SOCIAL
3221 North Service Rd.
Burlington (Ontario) L7N 3G2

Téléphone : 905.331.8377
Télécopieur : 905.331.9977
Sans frais : 800.246.1203
Courriel : customerservice@cefi.ca
Ou visitez notre site Web interactif au : www.cefi.ca

Réalisez le rêve